



Comment fonctionnent les ateliers périscolaires ?

En partenariat avec les animateurs des ateliers et l'APEL, une nouvelle organisation des inscriptions vous est proposée en deux temps :

- **Du mardi 5 septembre à 20h au lundi 11 septembre à 20h**, inscription de votre enfant à un atelier à partir du site de l'APEL : <https://apel-jeannedarc-pessac.eu/>
Vous y trouverez une boutique au nom de chaque atelier et sa présentation. Dans la boutique de votre choix, vous pourrez y noter le nom, le prénom, la classe de votre enfant et votre adresse mail. L'inscription sera validée grâce au versement d'un acompte de 5 € (non remboursables). Ces 5 € seront déduits du coût total. Si toutes les places sont pourvues, vous pourrez vous inscrire sur une liste d'attente sans verser 5 €.
- **Du Mardi 12 septembre au vendredi 15 septembre**, les animateurs de chaque atelier prendront contact avec vous par mail pour finaliser l'inscription, ils vous enverront une fiche d'inscription et vous préciseront les modalités de règlement.
- Les inscriptions seront données en priorité aux élèves demi-pensionnaires.
- Nous vous rappelons qu'en cas de désengagement d'un enfant, au cours de l'année scolaire, aucun remboursement ne sera possible.
- Dans un 1^{er} temps, un enfant ne peut être inscrit qu'à **un seul atelier**. Dans le cas où des places resteraient, vous serez informés et votre enfant pourra alors bénéficier d'un deuxième atelier.
- Les inscriptions seront définitives le dimanche 17 septembre 2023.
- Les ateliers débuteront le lundi 18 septembre 2023.
- Les ateliers se termineront le vendredi 7 juin 2024.

En cas de problème, vous prendrez directement contact avec les intervenants de l'association en question.

